

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale  
de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 12  
décembre 2017 à 20h30**

Sont présents à cette séance :  
Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la réunion du 12 décembre 2017**

14. Ouverture de la séance
15. Adoption de l'ordre du jour
16. Petit Shenley - directive de paiement #3 et réception provisoire des travaux
17. Autorisation de signature des contrats de courtage
18. Autorisation de signature convention de partenariat Desjardins
19. Participation album des finissants Polyvalente Bélanger
20. Don pour activité centre pour personnes âgées
21. Mandat au notaire Claude Mathieu pour dépôt de demande de dérogation à la CPTAQ
22. Projet amélioration du rang 6 Sud – modification du kilométrage prévu
23. Embauche d'une employée contractuelle en support à l'adjointe à la direction générale
27. Période de questions
28. Fermeture

**14. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**15. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2017-12-428**

Il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

## **16. PETIT SHENLEY - DIRECTIVE DE PAIEMENT #3 ET RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX**

**2017-12-429** **Considérant** la recommandation de paiement # 3 que la firme WSP à déposer dans le cadre du projet de réfection du rang Petit-Shenley ;

**Considérant** que le montant est de 43 792,18 \$ (taxes incluses) pour les derniers travaux exécutés par la firme Construction Abénakis Inc. ainsi que la moitié de la retenue contractuelle pour la réception provisoire des ouvrages ;

**Considérant que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est satisfaite des travaux réalisés ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le paiement de 43 792,18 \$ à la firme Construction Abénakis Inc. et accepte la réception provisoire des ouvrages.

**Que** le maire et/ou le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents au dossier.

## **17. AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONTRATS DE COURTAGE**

**2017-12-430** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a décidé d'utiliser les services d'une courtière immobilière pour la vente des terrains de la rue Boulanger ;

**Considérant** que les documents d'autorisation pour effectuer le mandat doivent être signés ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents au mandat.

## **18. AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION DE PARTENARIAT DESJARDINS**

**2017-12-431** **Considérant** que la Municipalité désire assurer une partie du financement du centre multifonctionnel par le biais d'un partenariat avec Desjardins ;

**Considérant** que Desjardins a déposé une convention de partenariat et convenant que cette convention s'interprète comme un contrat de gré à gré ;

**Considérant** la Municipalité est en faveur de la convention de partenariat présentée par Desjardins ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la convention.

#### **19. PARTICIPATION ALBUM DES FINISSANTS POLYVALENTE BÉLANGER**

**2017-12-432** **Considérant** la demande de commandite pour l'album des finissants de la Polyvalente Bélanger ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'achat d'une visibilité au montant de 50,00 \$ dans l'album des finissants de la Polyvalente Bélanger.

#### **20. DON POUR ACTIVITÉ CENTRE POUR PERSONNES ÂGÉES**

**2017-12-433** **Considérant** la demande de don pour une activité de Poule aux œufs d'or pour les personnes âgées ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroie un don de 100,00 \$ pour l'activité Poule aux œufs d'or pour les personnes âgées.

#### **21. MANDAT AU NOTAIRE CLAUDE MATHIEU POUR DÉPÔT DE DEMANDE DE DÉROGATION À LA CPTAQ**

**2017-12-434** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley va faire une demande conjointe avec la firme Carrier et Bégin pour la modification du terrain LOT 6 074 292 afin d'y permettre une utilisation autre que l'agriculture ;

**Considérant** que la Municipalité a besoin d'un notaire pour effectuer la demande ;

**Considérant** que le notaire M<sup>e</sup> Claude Mathieu a déjà travaillé dans le dossier ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate M<sup>e</sup> Claude Mathieu pour effectuer la demande à la CPTAQ au nom de la Municipalité pour la modification du LOT 6 074 292 pour un autre usage que l'agriculture.

#### **22. PROJET AMÉLIORATION DU RANG 6 SUD – MODIFICATION DU KILOMÉTRAGE PRÉVUE**

**2017-12-435** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley avait pour objectif de refaire le revêtement de la route du rang 6 Sud sur une distance de 2 800 mètres ;

**Considérant** que les coûts pour les travaux sont plus élevés que ceux qui avaient été prévus au départ (1 600 000,00 \$ comparativement à 1 113 600 \$) ;

**Considérant** que la firme WSP suggère à la Municipalité de réduire la distance de 2 800 mètres à 2 000 mètres afin de respecter le budget prévu par la municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte le projet avec réduction de 2 800 mètres à 2 000 mètres comme proposé par la firme WSP ;

**Que** le conseil accepte le nouveau coût au montant de 1 151 784 \$ plus taxes.

### **23. EMBAUCHE D'UNE EMPLOYÉE CONTRACTUELLE EN SUPPORT À L'ADJOINTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**2017-12-436**

**Considérant** la présentation faites par l'adjointe administrative concernant les problèmes liés à la taxation et les données intégrées à CIM ;

**Considérant** que la municipalité doit embaucher une personne à l'administration pour la période dans laquelle le directeur général et l'adjointe administrative remettront les choses en ordre ;

**Considérant** qu'une stagiaire en comptabilité est actuellement en stage à la Municipalité et que celle-ci se termine le 18 décembre ;

**Considérant** que la stagiaire est prête à travailler pour la Municipalité durant la période de remise à jour de la taxation ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'embauche de madame Natalie Goulet comme support à l'administration avec des conditions d'emploi basées sur les normes du travail ;

**Que** suite à l'embauche, le directeur général et l'adjointe administrative devront faire un rapport, au mois, au conseil sur l'avancement des travaux de remise à jour de la taxation.

### **24. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

### **25. FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2017-12-437**

Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h15

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.